

4 mars 2011

## **F.O. dénonce la régionalisation de l'action sociale**

La réorganisation des délégations départementales de l'action sociale était à l'ordre du jour du groupe de travail du CNAS du 1<sup>er</sup> mars 2011.

Au prétexte de « *préserver un guichet de proximité ainsi qu'un dialogue social au niveau départemental* », le Secrétariat Général des Ministères profite du passage de la gestion des crédits déconcentrés dans CHORUS pour restructurer les délégations départementales en les régionalisant.

C'est ainsi que l'Administration a décidé de créer des plates-formes régionales de l'Action Sociale sous l'autorité d'un « chef de support » nommé par le Secrétariat Général et non plus élu comme le sont aujourd'hui les Délégués Départementaux.

Cette nouvelle organisation n'avait jamais été présentée aux Organisations Syndicales.

Il apparaît pourtant que le transfert de missions et tâches des délégations vers cette plate-forme est imminent, entraînant ainsi une perte d'activité importante des délégations départementales. Celles-ci ne géreront dorénavant que le Budget d'Initiative Locale (BIL), organiseront les travaux du CDAS et assureront un semblant d'information des agents.

### **Derrière cette orientation, c'est la question des moyens qui est posée.**

Selon l'Administration, certains points concernant l'accompagnement administratif des personnels médicaux et du service social devraient être également simplifiés et réorganisés autour des coordonnateurs régionaux.

Si cette nouvelle organisation était validée, elle se traduirait par une « ré allocation » des moyens humains, en clair des emplois seront supprimés. Le Secrétariat Général annonce déjà que cette ré allocation se fera de façon progressive, sur la base des départs à la retraite et des opportunités d'évolution ou de réintégration qui pourront être offertes aux agents concernés.

Les Fédérations des Finances ont condamné unanimement cette « réorganisation – destruction » du réseau des délégations départementales et apportent leur soutien plein et entier aux personnels des délégations.

**Le Syndicat F.O.-DGFIP dénonce cette régionalisation qui n'a pour but que d'économiser des emplois et qui entraînera une régression de l'action sociale ministérielle.**

**Groupe de travail du CNAS du 1<sup>er</sup> mars 2011**  
**Déclaration liminaire des Fédérations des Finances**  
**CGT – SOLIDAIRES – FO - CFDT**

**NON A LA DISPARITION PROGRAMMEE DES DELEGATIONS**  
**DEPARTEMENTALES D'ACTION SOCIALE**

Le projet de réorganisation des délégations départementales de l'action sociale à l'ordre du jour de ce groupe de travail du CNAS du 1<sup>er</sup> mars 2011, est censé conformément aux orientations ministérielles, « préserver un guichet de proximité ainsi qu'un dialogue social au niveau départemental ».

Au prétexte du passage à CHORUS pour la gestion des crédits déconcentrés, et à sa dimension régionale, vous en « profitez » pour mettre en place une déstructuration totale des délégations départementales, tant au regard de leurs missions que de leurs moyens, notamment humains.

Nous découvrons aujourd'hui la création de plates-formes régionales gérées par un chef de support nommé par le Secrétariat Général.

Jusqu'à présent cette nouvelle architecture n'avait jamais été évoquée, et pourtant sa mise en place est imminente.

Le transfert de missions et tâches des délégations vers cette plate forme est prévu mais aucun détail ne nous est fourni, alors que ces "évolutions" sont en partie finalisées.

En effet, des mesures sont déjà imposées aux associations (ALPAF et EPAF) au mépris de leurs assemblées générales. **Bel exemple de modernisation du dialogue social !**

Ce nouveau schéma va vider les délégations départementales d'une part importante de leurs tâches, qui se limiteront dorénavant à la gestion du BIL, à l'animation du CDAS et un semblant d'information des agents.

C'est un véritable **plan social** que vous qualifiez de « *ré-allocation des moyens* » qui est en cours : la grande majorité des délégations va être constituée du seul délégué et les assistants de délégations devront soit réintégrer, soit rejoindre le chef lieu de région.

Nous assistons d'ores et déjà à des reports de recrutements et à des renouvellements de courte durée.

**Les Fédérations des Finances CGT – SOLIDAIRES – FO – CFDT** condamnent unanimement cette « **réorganisation – destruction** » du réseau des délégations départementales et apportent leur soutien plein et entier aux personnels des délégations.

Ensemble, elles dénoncent la mise en place de projets élaborés par l'administration dans le seul but d'économiser des emplois et de réduire les prestations.

Elles considèrent que le dialogue social est une nouvelle fois bafoué.

Face à tant de mépris vis-à-vis des personnels des délégations et des agents bénéficiaires de l'action sociale, nous ne pouvons cautionner votre prétention qui consiste à limiter l'action sociale départementale à un simple guichet.

**Ce projet est inacceptable, c'est pourquoi les Fédérations des Finances**  
**CGT – SOLIDAIRES – FO – CFDT exigent son abandon pur et simple.**